

Concepteur de produits touristiques

Un métier pour les passionnés de voyages



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Formation organisée sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Détails sur la formation:

Horaire:

Mardi et jeudi soir (de 18h00 à 21h30) et quelques samedis.

Horaire:

Module 1 - Gestion des prestataires (60h)

- Veille touristique
- Relations commerciales
- Moteur de recherches

Module 2 - Meetings, incentives, conferences and Exhibitions/events (MICE) (22h)

- Gestion de projets
- Communication orientée entreprise

Module 3 - Vente et Marketing (44h)

- Techniques de communication commerciale
- Marketing et marché du tourisme
- Droit du voyage et assurances

Module 4 - Tourisme durable (26h)

- Tourisme « vert »
- Tourisme « durable »

Module 5 - Conception et création de produits touristiques (84h)

- Techniques d'entretien
- Eléments de géopolitiques et géographie touristique
- Conception des calculs de prix
- Création de produits touristiques
- Encadrement TFE

Module 6 - Encadrement de groupes (22h)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 30 heures semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 heures semaine).

Pratique en entreprise

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une convention de stage avec un patron-formateur, supervisée par un délégué à la tutelle qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme de coordination et d'encadrement "Concepteur de produits touristiques".

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de coordination et encadrement Concepteur de produits touristiques

Prix: 325€/an

Durée: 1 an

stage conseille

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- Diplôme de formation chef d'entreprise sfpme ou IFAPME dans un métier connexe (agent de voyage ou guide touristique)
- Baccalauréat en Tourisme délivré par un établissement de la Communauté française
- Tout baccalauréat délivré par la Communauté française et valorisable dans le secteur, tel qu'un baccalauréat en Communication, Marketing ou Relations Publiques
- Master délivré par une Université et valorisable dans le secteur, tel qu'un Master en Histoire de l'Art ou en Science et gestion du tourisme
- Une formation délivrée par un organisme étranger et équivalente à celles mentionnées ci-dessus
- 3 années d'expérience professionnelle dans le secteur touristique. Dans ce cas, l'inscription en formation se fera sur base d'un dossier de motivation à présenter devant un jury composé d'un formateur de la section et du conseiller pédagogique.